

Quand il y a des dérives comportementales dans la relation auteur/éditeur



Une perspective sociologique
par Pierre Nocérino

Les auteurs et autrices reconnaissent spontanément avoir plaisir à faire leur métier. Toutefois, ils et elles sont également prompts à souligner les difficultés qui ne manquent pas de surgir quotidiennement dans le travail.

Sur un plan social et économique, c'est souvent la précarité qui domine. Une précarité qui est accentuée par des statuts souvent jugés inadaptés, mis en place par des administrations connaissant mal les réalités de l'activité.

À cela s'ajoute un manque de reconnaissance sociale des professionnels par le public, mais aussi parfois par les autres membres de la chaîne du livre. Dans les coulisses de ce milieu se cachent ainsi de multiples souffrances : burn-out, dépression, consommation de psychotropes, suicides, etc.

Si ces souffrances ont forcément des causes multifactorielles, elles sont si récurrentes que certains s'interrogent : n'y aurait-il pas des dérives comportementales ou structurelles dans le milieu de l'édition ?

La difficile expression des souffrances au travail

Quand bien même les auteurs et autrices sont supposés être autonomes et libres dans la création, ils et elles doivent honorer diverses contraintes définies avec l'éditeur ou l'éditrice (sur les contenus, les formats, les plannings, les rémunérations). Toutefois, dans un contexte concurrentiel, ces contraintes prennent souvent la forme d'injonctions difficilement négociables, sous peine de remettre en cause la collaboration, voire les futurs projets.

La relation entre auteurs/autrices d'un côté et éditeurs/éditrices de l'autre est ainsi régulièrement présentée comme asymétrique, fournissant des conditions propices à de multiples dérives (cf. note par Muriel Trichet) et donc autant de souffrances potentielles. Cependant, une telle explication fait généralement l'objet d'une relativisation immédiate de la part des auteurs et autrices. En effet, ceux-ci et celles-ci considèrent majoritairement que si le milieu de l'édition peut être violent, les relations de travail interpersonnelles, elles, sont bonnes voire très bonnes (cf. les résultats du « baromètre SCAM »¹ et de l'enquête statistique des EGBD). De plus, de nombreux éditeurs et éditrices font également part de leur mal-être : difficile dès lors d'affirmer avec certitude que ces souffrances sont liées à des relations de travail asymétriques.

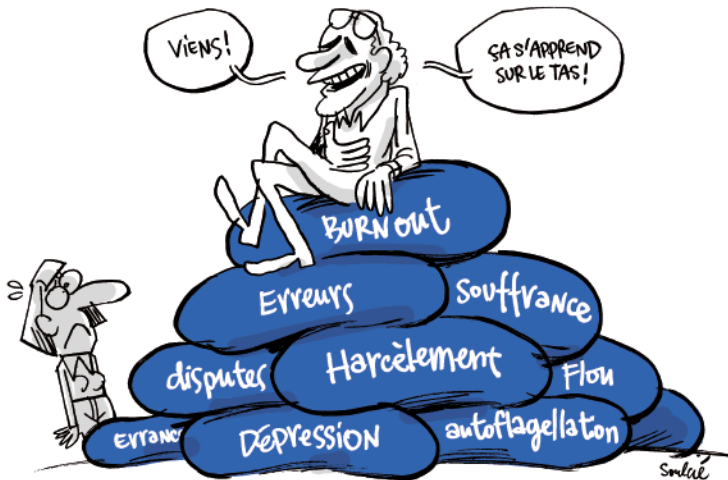
Il y a là une énigme sociologique : comment expliquer à la fois l'expression de ces souffrances et leur relativisation par celles et ceux-là mêmes qui les subissent ?

Différentes manières de faire

Pour résoudre cette énigme, il faut avant tout souligner que le milieu de l'édition ne peut pas être réduit à une opposition entre deux groupes antagonistes et homogènes. L'éditeur ou l'éditrice, même s'il ou elle représente une structure, n'en reste pas moins une personne qui n'aura pas la même marge de manœuvre à offrir aux auteurs et autrices selon sa position au sein de la maison d'édition. De la même manière, l'auteur ou l'autrice n'aura pas les mêmes marges de négociation selon son statut et ses connaissances du milieu éditorial. Cette porosité entre les groupes est d'autant plus forte que des personnes cumulent les deux activités, à l'image de certains directeurs de collection qui sont également auteurs. Les relations de travail varient donc du tout au tout selon le contexte et les personnes impliquées.

Les professionnels du livre, ne sachant pas comment agir ou ce qui est négociable d'une situation à l'autre, doivent sans cesse s'adapter. Aussi, malgré un niveau de formation élevé, ils et elles expliquent devoir « apprendre sur le tas » : c'est au gré des rencontres que l'on apprend les usages des métiers d'auteur et d'éditeur. Cet apprentissage peut se faire par le partage d'expériences entre pairs, mais c'est souvent à la lumière d'échecs, de ratés ou de disputes que l'on comprend comment il aurait fallu agir.

Le fait que les exigences des uns et des autres restent presque toujours implicites entraîne donc forcément des tensions, potentiellement à l'origine de diverses souffrances.



Une activité informelle

Il ne faut pas pour autant oublier que les professionnels sont attachés à ce mode de fonctionnement informel. En effet, c'est ce qui permet, tout au long des collaborations, d'adapter les pratiques et, ainsi, de garantir des marges de manœuvres aux différentes parties impliquées.

Autrement dit, l'informalité est perçue comme une garantie de la liberté et de l'autonomie des professionnels. Plus encore, cette informalité permet d'introduire de nombreux moments de convivialité dans l'activité. Si ces temps de relâche sont justement l'occasion d'en apprendre plus sur les manières de faire ou de ne pas faire, ils sont également valorisés en eux-mêmes, tant ils sont censés permettre d'atteindre un idéal des relations de travail amicales où la singularité des uns et des autres est reconnue.

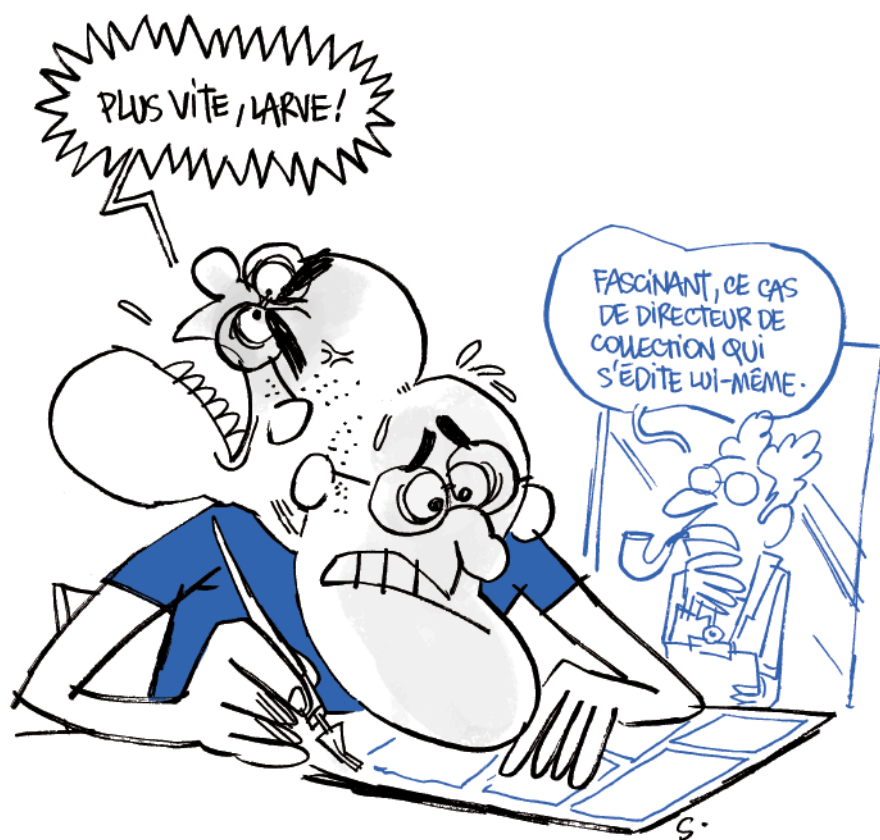
Toutefois, cette informalité n'est pas sans conséquences. Tout d'abord, on l'a dit, parce qu'elle est propice à l'apparition de tensions et donc de souffrances. Mais aussi parce que l'entretien d'un flou sur les situations de travail et d'un fort implicite sur les manières de faire participe d'une tendance à la responsabilisation de soi.

Faute d'explicitations, les personnes tendent à considérer qu'elles sont responsables des problèmes rencontrés plutôt que d'envisager que les autres pourraient avoir une part de responsabilités.

On notera que si ce phénomène concerne les éditeurs/éditrices comme les auteurs/autrices, ces derniers sont davantage touchés.

Au-delà d'une asymétrie dans les relations de travail, l'organisation informelle laisse la place à l'expression d'une représentation sociale associée aux artistes : ces derniers, grâce à un talent supposé naturel ou à leur acharnement individuel dans le travail, seraient seuls responsables de leurs réussites et de leurs échecs. Ce qui revient à faire abstraction des effets des relations de travail sur les productions, mais aussi sur les éventuels problèmes rencontrés par chacun et chacune.

Ainsi, la responsabilisation de soi induite par l'organisation du travail empêche les professionnels de réaliser qu'il puisse y avoir des dérives comportementales. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il y a forcément dérives dans la relation auteur/éditeur, mais que celles-ci sont rendues très difficiles à identifier et à qualifier comme telles.



Rendre possible une réflexion sur les dérives comportementales et structurelles

Voilà qui permet de résoudre l'énigme: si les professionnels et professionnelles du milieu expriment parfois leurs souffrances, ils et elles auront tendance à s'en rendre responsables plutôt que de chercher à identifier des éventuelles dérives dans les relations de travail. Poursuivre l'activité malgré ces souffrances oblige dès lors à les relativiser, par exemple en évoquant une passion supposée justifier ces difficultés.

De telles relativisations ne font cependant pas disparaître les problèmes et leurs conséquences potentiellement dramatiques pour les personnes concernées et/ou leurs proches. Afin de limiter ces relativisations des souffrances et une invisibilisation des dérives, il serait nécessaire de donner aux personnes l'occasion d'adopter un recul critique sur les situations. Des collectifs remplissent déjà ce rôle, en proposant des espaces d'échanges et de discussions. Toutefois, ces espaces restent encore largement frappés par l'informalité propre à ce milieu. Aussi, des dispositifs plus formalisés permettraient de fournir, aux éditeurs/éditrices comme aux auteurs/autrices, des outils susceptibles de les aider face aux problèmes qu'ils et elles rencontrent.

Des ressources en ligne :

EGBD, *Enquête Auteurs. Résultats statistiques*, 2016.

<http://www.etatsgenerauxbd.org/etat-des-lieux/enquete-auteurs/>

NOCÉRINO Pierre, « Faire groupe entre la poire et le fromage. Informalité et autonomie dans le travail des auteurs et autrices de BD », *Sociologie du travail*, 2020, vol. 62, n° 3. <https://journals.openedition.org/sdt/33393>

SCAM, 7^e baromètre des relations auteurs/éditeurs, 2018.

[https://www.scam.fr/Actualités/Dossiers/Relations-auteurs-éditeurs](https://www.scam.fr/Actualités/Dossiers/Relations-auteurs-editeurs)

SINIGAGLIA Jérémy, « Le bonheur comme rétribution du travail artistique: De l'injonction à l'incorporation d'une norme », *Sociétés contemporaines*, 2013, vol. 91, n° 3, p. 17-42.

<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2013-3-page-17.htm>

Des livres pour aller plus loin :

LAHIRE Bernard, *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006.

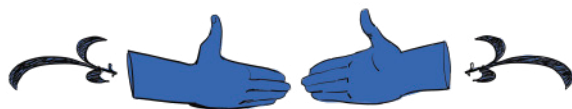
SAPIRO Gisèle et RABOT Cécile (eds.), *Profession ? Écrivain*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

Pierre Nocérino

Pierre Nocérino est docteur en sociologie de l'EHESS
et chercheur postdoctoral au LIER-FYT.

Il a soutenu en 2020 une thèse sur le travail
et les mobilisations des auteurs et autrices de BD,
résultat de six années d'enquête auprès
des professionnels et professionnelles du milieu.

En parallèle de sa recherche,
il a participé aux études des États généraux de la BD
en tant que secrétaire de son conseil scientifique.



Pour en parler, des organismes sont à votre écoute :

Même si les auteurs et éditeurs
ne sont pas soumis au Code du travail,
les définitions légales peuvent être utiles à consulter :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2354

Le Défenseur des Droits, pour tous conseils et orientation :
www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/organisation/defenseur

Association d'aide aux victimes,
gratuit et pour tout type de victime,
incluant le harcèlement au travail :
www.france-victimes.fr/index.php/categories-inavem/105-actualites/864-lutter-contre-le-harcèlement-au-travail

Illustrations : Thibaut Soulié
Maquette : Morgane Parisi
Juin 2021

